



LE SOUICH

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS



*Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs
vœux pour cette nouvelle année 2023.*

JANVIER 2023

Chers Souichoises et Souichois,

Être Maire est une nouvelle expérience pour moi, je fais de mon mieux en essayant de rester à l'écoute des attentes de chacun dans le seul intérêt de faire avancer au mieux la commune.

Depuis le début de ce mandat, nous avons réalisé divers travaux : la pose d'un défibrillateur, la mise aux normes de la défense contre l'incendie, la rénovation des marches d'accès à la mairie, la création d'un trottoir et d'un talus entre le parking et la mairie, la réparation de la rue de la croix et du chemin de la marette avec la participation de l'association foncière de remembrement. Mais il reste encore beaucoup de choses à réaliser.

Grâce à la vente du presbytère, il a été voté de rénover l'ancienne école pour en faire une salle communale. Dans un premier temps, nous réaliserons donc le chemin d'accès pour permettre la réalisation des travaux puis par la suite nous lancerons le projet pour la rénovation. Ce chemin d'accès permettra également à la commune de se mettre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, qui souhaiteraient se rendre à la mairie, l'église, au cimetière ou la future salle.

Je veux remercier les employés communaux, Julie et Francis, pour le travail réalisé et leur disponibilité. Ainsi que les conseillers municipaux qui se rendent disponible pour réaliser de menus travaux pour éviter certaines dépenses à la commune.

Et enfin en ce début d'année, c'est avec un plaisir sincère qu'au nom du Conseil Municipal et des employés communaux, je vous souhaite à vous et à vos proches, une bonne et heureuse année, qu'elle soit pleine de tout ce dont vous avez besoin : la santé, la sérénité, le bonheur, la prospérité et la réussite dans l'accomplissement des projets et souhaits qui vous tiennent à cœur

René PRUVOST, Maire



Bulletin Janvier 2023

Sommaire

Vœux 2022	1
Mot du Maire	2
Infos diverses	3 - 4
Campagnes de l'Artois	5
SMAV	6
Entretien des haies	6
Travaux réalisés	6
Rétrospective	7 - 8

INFOS MUNICIPALES

Vous pouvez contacter Julie, la secrétaire de mairie,
au 03 21 41 05 20 ou 06.84.45.13.58
ou par mail à l'adresse
mairie.lesouich@free.fr

Restez informé sur le site communal www.lesouich.fr

et sur la page  **Mairie de Le Souich**

INFORMATIONS

Recensement et JDC

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Documents à fournir ; pièce d'identité justifiant de la nationalité française et livret de famille.



Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie, vous remettra alors une **attestation de recensement**. Cette attestation est nécessaire pour passer des examens (diplômes, concours, permis, ...).

Inscription sur la liste électorale :

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir participer aux différents scrutins.

Depuis la mise en place du nouveau répertoire électoral unique (REU), vous pouvez vous inscrire en ligne à l'adresse <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/demande-inscription-listes-electorales> ou venir directement en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile, le cerfa à compléter vous sera fourni par la mairie.



Demande de passeports et cartes d'identité



Désormais, la mairie ne gère plus les dossiers de demande de passeports ou cartes d'identité.

Il est nécessaire de se rendre dans les mairies équipées de station biométrique.

Pensez bien à prendre rendez-vous avant de vous déplacer.

Mairie Avesnes le comte : 03.21.60.67.00

La Gendarmerie vous informe

Moncommissariat.fr et Ma gendarmerie deviennent Ma Sécurité.

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre



sécurité ? Vous recherchez des conseils ? La nouvelle application Ma Sécurité vous vient en aide et vous propose la solution la plus adaptée à votre problème.

Un gendarme ou un policier vous accompagne 24h/24 et 7j/7

L'objectif de ce nouvel outil est de répondre le plus rapidement possible à vos différentes interrogations et demandes, tout en simplifiant vos échanges avec la police et la gendarmerie.

Les services proposés par l'application Ma Sécurité vous offrent une réponse instantanée et personnalisée. En effet, un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie ou la police la plus proche de chez vous. Celui-ci répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.

En cas d'urgence, l'appel au 17 reste impératif.

Une application simple à utiliser qui s'adresse à tous

Ma Sécurité s'adresse au grand public et complète l'offre habituelle de la police et de la gendarmerie. L'interface de l'application vous présente quatre onglets : Accueil ; Actualités ; Conseils et numéros utiles. Sur ces pages, diverses fonctionnalités vous sont proposées :

- Appels d'urgence ;
- Signalement ;
- Démarches administratives ;
- Actualités locales et/ou thématiques ;
- Fiches conseils de sécurité ou de prévention sur les thématiques qui vous intéressent (habitation, famille, sécurité routière, numérique, harcèlement, violences sexuelles et sexistes...).

Ma Sécurité, au plus proche de vos démarches

Pour faciliter vos démarches avec les commissariats et gendarmeries locales, une cartographie des points d'accueil vous est présentée. Celle-ci regroupe leurs coordonnées et horaires d'ouverture et vous offre la possibilité de prendre rendez-vous directement depuis l'application.

Vous pouvez aussi être informé par des notifications des actualités locales concernant la sécurité sur les communes de votre choix.

Alors n'attendez plus et téléchargez gratuitement dès maintenant l'application Ma Sécurité sur les magasins d'applications habituels (Google Store et Apple Store).



CAMPAGNES DE L'ARTOIS : services utiles à tous



France Rénov'
Le service public
pour mieux rénover
mon habitat

CAMPAGNES de l'ARTOIS
Communauté de Communes

avec France Rénov'
le service public pour mieux rénover mon habitat

Vous souhaitez faire rénover votre logement ?

Contactez la Conseillère France **Rénov'**
des Campagnes de l'Artois !

France **Rénov'**
est le service public,
gratuit et indépendant,
pour l'information, le conseil
et l'accompagnement,
dédié à la rénovation
de l'habitat.



Par téléphone
03 21 220 200

Par mail
habitat@campagnesartois.fr

Sur le site
www.campagnesartois.fr

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE 		SANTÉ
	ÉTAT CIVIL ET FAMILLE 	
JUSTICE 	BUDGET 	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :



OÙ NOUS TROUVER ?

Jour	Lieux	Horaires d'ouverture
Lundi	MDé - ZA Ecopolis à Tincques	09h00-12h30 13h30-17h00
Mardi & Mercredi	Hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte	09h00-12h30 14h00-17h00
Jeudi	Mairie de Pas-en-Artois	09h00-12h30 14h00-16h30
Vendredi	Mairie de Berles-au-Bois	09h00-12h00

À l'aide de votre mobile ou tablette, scannez le QR code ci-dessous pour accéder à la carte interactive des accueils administratifs.

NOUS CONTACTER

Par mail : franceservices@campagnesartois.fr
Par téléphone : 06.71.02.70.36 ou 06.47.23.02.71

Plus d'informations dans votre France services ou sur france-services.gouv.fr

La mise en place des cartes d'accès aux déchèteries en janvier 2023

La demande de badge se fait en ligne sur le site www.sma62.fr depuis le 2 janvier 2023. Pour ce faire, il suffit de compléter le questionnaire en ligne et joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que la pièce d'identité du demandeur.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher de Julie au secrétariat communal. 03 21 41 05 20 ou mairie.lesouich@free.fr



Entretien des haies

Nous vous rappelons que c'est en cette période d'hiver qu'il est nécessaire d'entretenir vos haies.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Nous vous remercions de bien vouloir faire le nécessaire annuellement sans attendre les relances.

Travaux réalisés :

➤ Elagage des tilleuls de la rue d'Arras



Mi Novembre, quelques élus, aidés de Mr et Mme BEUGNET, ont élagué et débarassé l'ensemble des branches des tilleuls de la rue d'Arras.

Un travail nécessaire qui a été fait à moindre coup grâce à la location d'une nacelle.



Rétrospective

➤ Procession du 15 aout



La pandémie avait empêché la mise en place de la traditionnelle procession du 15 aout depuis plusieurs années.

En 2022, la procession a pu à nouveau se tenir, partant de la chapelle jusqu'à la grotte (réplique de Lourdes).

Nous remercions la famille Visticot pour son implication dans l'organisation de cet événement.

➤ 11 novembre

Comme chaque année, la commémoration du 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts pour la lecture du message de la ministre, puis un dépôt de gerbe a été fait sur la tombe des soldats, au cimetière.

Ensuite, tout le monde s'est retrouvé dans l'ancienne école pour partager le vin d'honneur.



➤ Noël

Cette année le père Noël nous a rendu visite le dimanche 11 décembre dans l'ancienne école.

Ce fut un plaisir pour les petits et les grands de partager le gouter, « oublié » depuis quelques années.



➤ Voeux



Comme les autres manifestations, la cérémonie a été retrouvée cette année après quelques années sans, à cause du covid.

Une première pour Monsieur le Maire et son conseil municipal depuis leur élection.

L'occasion de présenter les travaux déjà réalisés et ceux à venir.

